

Françoise Burel et Jacques Baudry, Écologie du paysage. Concepts, méthodes et applications

Paris, TEC & DOC, 1999, 362 p.

Gérard Chouquer



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/2968>

DOI : [10.4000/etudesrurales.2968](https://doi.org/10.4000/etudesrurales.2968)

ISSN : 1777-537X

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2003

Pagination : 329-333

Référence électronique

Gérard Chouquer, « Françoise Burel et Jacques Baudry, Écologie du paysage. Concepts, méthodes et applications », *Études rurales* [En ligne], 167-168 | 2003, mis en ligne le 17 décembre 2004, consulté le 10 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/2968> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.2968>

Ce document a été généré automatiquement le 10 décembre 2020.

© Tous droits réservés

Françoise Burel et Jacques Baudry, Écologie du paysage. Concepts, méthodes et applications

Paris, TEC & DOC, 1999, 362 p.

Gérard Chouquer

- 1 La parution de ce manuel est un événement scientifique de grande importance. Bien entendu, l'écologie du paysage n'est pas vraiment une nouveauté : l'expression date de 1939 et les premiers textes remontent aux années quarante. Mais l'histoire de cette discipline a déjà connu deux grandes phases. Les auteurs présentent une phase qui atteste une évolution avec la conception de la *Landschaftsökologie* ou *Geoökologie* allemande, celle de la *landschapeologie* hollandaise des années soixante et soixante-dix ou de l'écologie du paysage pratiquée au Canada et en Australie. Moins uniquement structurale, leur écologie du paysage est dynamique et place les flux au centre du propos. Moins directement au service de la « planification » que ne l'étaient par exemple l'écologie du paysage de l'ancienne RDA ou le *landscape planning* des pays anglo-saxons, leur écologie livre des matériaux pour que soit prise en compte l'écologie dans les aménagements et les infrastructures. Enfin, moins globale et restreinte que ne l'était celle de leurs prédécesseurs, l'écologie du paysage de Françoise Burel et Jacques Baudry retient particulièrement l'échelle moyenne du « paysage » comme dimension opportune de l'étude. En un certain sens, cette évolution signifie un réajustement par rapport à la première version de l'écologie du paysage qui était plutôt géographique et aménagiste, davantage une *Landschaftsgeographie* qu'une discipline écologique spatialisée.
- 2 Cet ouvrage expose les évolutions récentes. L'écologie du paysage se fonde sur le constat de l'hétérogénéité des espaces et des milieux, et légitime même son rôle « organisateur ». Elle pose le principe que les activités humaines sont le principal facteur d'évolution des paysages au niveau planétaire. Elle entend prendre explicitement en compte l'espace et le temps.

- 3 Cette écologie repose sur quelques théories. Celle de la hiérarchie, la plus importante en l'occurrence, lui permet de situer tout phénomène dans une échelle spatiotemporelle appropriée. Car les phénomènes écologiques ont chacun la leur. La théorie de la hiérarchie suppose qu'il existe une corrélation entre échelle d'espace et échelle de temps, et que ce sont les vitesses de fonctionnement des phénomènes qui définissent les niveaux. Or « le paysage est un niveau d'organisation des systèmes écologiques » (p. 41), supérieur à l'écosystème certes, mais inférieur à la planète, au continent et à la région, niveau caractérisé par son hétérogénéité et par une dynamique que gouvernent les activités humaines, et indépendant de sa perception.
- 4 D'autres théories enrichissent de leurs concepts l'écologie du paysage. Avec la théorie de la percolation, l'écologue peut décrire en termes géométriques les notions de connexion et de seuil de percolation. Avec la théorie biogéographique des îles, il prévoit la biodiversité des espèces en fonction de la distance qui sépare l'île d'un continent. La théorie des perturbations enfin lui permet de modéliser et de quantifier les perturbations à l'origine de l'hétérogénéité des milieux. Le langage structural de l'écologie du paysage utilise les notions de matrice, de corridor, de tache, de mosaïque, de lisière, de patron paysager. Il les exploite dans l'étude de la connexion ou de la fragmentation des formes, comme de l'association des espèces (hétérogénéité), de la résolution spatiale et de la dépendance d'échelle.
- 5 L'écologie du paysage apparaît donc comme une discipline disposant d'une autonomie conceptuelle et théorique (revendiquée p. 41), et qui entend garantir les résultats qu'elle propose. Elle peut donc prétendre participer à l'aménagement et à la gestion des espaces, notamment avec la question des « corridors verts », celle des haies, ou encore en suggérant le respect des connexions dans le tracé et le modelé des infrastructures de transport.
- 6 L'écologie du paysage semble ainsi en mesure de contribuer à la réévaluation en cours de la morphologie paysagère. Les outils descriptifs et quantitatifs qu'elle propose s'avèrent pertinents et participent de la création d'un nouveau langage géographique qui émerge également en archéologie et en histoire agraire et urbaine, ou encore dans le paysagisme.
- 7 Résumons : au début était l'écologie des systèmes, sans espace et sans hommes, qui utilisait le puissant concept d'écosystème et mesurait l'énergie des flux, inventait des concepts spatiaux comme celui de niche écologique qui, comme son nom ne l'indique pas, est un espace mathématique et non un espace matériel et géographique. Puis vint l'écologie du paysage, en réaction contre cette écologie sans espace et sans hommes. Alors, sur la base des conceptions de la géographie descriptive on introduisit le « paysage » et, pour faire une place aux hommes et aux sociétés, on introduisit les « perturbations ». On se dota de théories correspondantes pour quantifier. La reconnaissance de la complexité connut une véritable avancée avec les notions de mosaïque paysagère. Aujourd'hui le manuel de Françoise Burel et Jacques Baudry nous montre l'état de maturité de l'écologie du paysage.
- 8 La lecture de cet excellent ouvrage soulève des questions de fond. Je voudrais traiter la plus importante : l'absence d'une réflexion fondée sur le « paysage » alors que la discipline lui emprunte pas moins que son titre. Je vais montrer que la discipline non seulement a raison de retenir ce mot, mais qu'elle pourrait en profiter pour approfondir ses bases épistémologiques.

- 9 La critique a déjà été formulée : « On peut certes étudier la morphologie de l'environnement du point de vue des sciences de la nature, et appeler cet objet "paysage" (telle l'écologie du paysage) : mais il faut être conscient que, ce faisant, l'on abstrait du monde sa propre existence et celle des autres humains, lesquels peuvent avoir avec cet environnement de tout autres prises que celles que nous ramassons dans le terme de paysage. Leur attribuer les nôtres, c'est ignorer les leurs : cela relève de l'impérialisme ou de l'anachronisme. »¹
- 10 Le terme « paysage » n'est pas né n'importe où ni n'importe quand. Les auteurs écrivent que « le paysage existe indépendamment de la perception » : mais le paysage ne parlant pas lui-même, il parle par les perceptions et les représentations des chercheurs, à travers leurs modèles et leurs théories. Les auteurs officialisent ainsi deux paysages séparés, celui de l'écologue, celui de l'esthète. Dès lors, ils réduisent Dès lors, ils réduisent leur paysage à l'environnement puisqu'ils postulent une séparation de fait entre matérialités et représentations. C'est une faiblesse de l'analyse, et même un contresens, le paysage étant justement le recul, la conscience de cette distance entre les réalités matérielles de l'environnement et leur perception sous forme de paysage, en certains lieux précis et à certaines époques. C'est donc la connaissance historique qui permet de dire le mode de prise qu'une société a sur son environnement, et si ce mode est ou non paysager.
- 11 Françoise Burel et Jacques Baudry, après avoir constaté que le paysage est un concept au centre de nombreuses disciplines, esquivent le débat théorique, ne mentionnent pas les critiques dont l'écologie du paysage a fait l'objet et exposent, sans états d'âme, une vision du paysage. Ne pas traiter la question, cela revient à dire que cette coexistence de définitions éloignées les unes des autres peut se perpétuer comme allant de soi. Je soutiens, au contraire, qu'on peut difficilement esquiver le débat si on veut pouvoir faire des propositions, notamment en matière de politiques publiques. Sauf si on a un avantage – et il serait alors d'ordre politique et non pas scientifique – à défendre cette autonomie de l'écologie du paysage et de ses réseaux. Dans ce cas le « paysage » serait le niveau qui permettrait à cette écologie-là d'exister entre l'écologie du dessus (biosphère et biome) et l'écologie du dessous (individus et groupements d'espèces).
- 12 Mais l'écologie du paysage est loin d'être sans réflexion sur le paysage. Elle développe un propos très intéressant qu'il est utile de connaître et de transférer. En effet, au-delà même de son propre objet de nature écologique, elle se constitue en tant que science des formes écouménales hybridées et offre des concepts particulièrement utiles à la recherche.
- 13 Pourtant, on ne peut faire comme si tout un courant culturaliste n'avait pas réfléchi, produit, pensé le paysage. Il nous faut intégrer son apport et non nous contenter de juxtaposer deux démarches, deux conceptions du paysage qui s'ignorent ou se combattent. Qu'avons-nous appris de ce courant ? Que les sociétés à paysage (ou même à invention de paysage) ne sont possibles que dans la dissociation moderne. Or l'écologie du paysage, si on comprend bien toute la richesse de cette discipline – qui n'a de cesse de vouloir ne pas laisser l'homme et les sociétés de côté² –, suppose le dépassement de ce modernisme.
- 14 Dès lors il m'apparaît intéressant de relever la contradiction dynamique suivante : soit l'écologie du paysage entend rester dans une posture épistémologique moderne reposant sur la séparation entre faits et représentations, auquel cas il faudra qu'elle accepte de faire avec ce qui est constitutif de la pensée moderne, notamment la

distinction entre environnement et paysage. Car, lorsqu'on veut rester moderne, la définition du paysage d'Augustin Berque et celle d'Alain Roger (même avec ses outrances) sont les bonnes. Mais elle devrait alors changer de nom ! Soit cette science n'entend plus opérer cette distinction, auquel cas il lui faudra renouveler son mode de relation aux réalités écologiques et aux représentations, dépasser son propre modernisme.

- 15 Pour finir, l'écologie du paysage sera-t-elle un jour conduite à procéder comme le fit jadis la géographie, c'est-à-dire prendre ses distances avec le paysage (« ambigu », « flou », « polysémique », disait-on chez les géographes) pour tenter d'asseoir la scientificité de son approche, et deviendra-t-elle une écologie spatialiste ? On voit la conséquence d'un tel choix : en renonçant au « paysage » l'écologie accepterait de persister dans la coupure entre faits et représentations et arrêterait le compteur sur un modernisme indépassable. Voilà pourquoi il me semble qu'il lui faut au contraire assumer le paysage, comme le doivent également d'autres corporations (je pense aux géographes et aux archéogéographes).
- 16 Il ne faut pas lire autrement les questions que j'ai déjà posées à l'écologie du paysage dans un récent article de *Cosmopolitiques*³ : j'ai souhaité montrer qu'en théorisant en science confinée (c'est-à-dire sur ses objets propres et dans l'ignorance des autres acceptions du paysage), cette discipline modélisait des situations quelquefois en contradiction avec les espaces réels qu'elle aborde et pour lesquels elle propose de très intéressants outils. En théorisant un peu plus en science ouverte (par exemple, en prenant en compte l'historicité des paysages, la complexité non linéaire des transmissions, le sens culturel de ce qu'est un paysage, l'espace continentalisé et non pas des isolats, l'inversion de la relation sujet-objet selon l'échelle à laquelle on travaille, etc.), l'écologie du paysage pourra mieux argumenter ses théories.
- 17 Il est souhaitable que les écologues du paysage réfléchissent à la part d'hyperesthésie qui est la leur lorsqu'ils pensent l'espace. Qu'ils disent quel est leur type de géométrie, pourquoi ils font du paysage un niveau scalaire avec les risques de dérive que Francesca Di Pietro, écologue du paysage, souligne justement à propos de la théorie de la hiérarchie : « Toutefois l'application stricte d'une vision étroite des hiérarchies, soit comme des hiérarchies emboîtées (par exemple : parcelle-exploitation-paysage), soit comme une architecture basée sur des niveaux conventionnels (par exemple : population-communauté), pourrait stériliser le travail du chercheur. D'outil d'organisation de la complexité l'approche hiérarchique pourrait devenir le cadre rigide d'une pensée fixiste, peu créative et finalement peu en prise avec la réalité, comme l'ont été certaines classifications d'échelles utilisées autrefois en géographie. »⁴
- 18 Les lois de l'écologie du paysage ne sont, me semble-t-il, pas plus des lois universelles que n'importe quelle autre loi scientifique, mais des lois élaborées, datées et reliées aux sociétés qui les produisent.

NOTES

1. A. Berque, *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*. Paris, Belin, 2000 (« Mappemonde »).
2. G. Barnaud et J.-C. Lefeuvre, « L'écologie, avec ou sans l'homme ? », in M. Jollivet ed., *Les passeurs de frontière*. Paris, CNRS, 1992, pp. 69-112.
3. G. Chouquer, « L'écoumène et les bombes à fragmentation scientifique », *Cosmopolitiques. Cahiers théoriques pour l'écologie politique. I : La nature n'est plus ce qu'elle était*. Paris, Éditions de l'Aube, 2002, pp. 37-48.
4. F. Di Pietro, « L'introduction de la notion d'espace en écologie ». Contribution inédite, séminaire du GDR Tesora (Nanterre, 2002).